COMMUNIQUÉ FINANCIER

Tremblay-en-France, le 30 juillet 2025

Aéroports de Paris SA

Résultats semestriels 2025 : Performance opérationnelle solide Résultat net en ligne avec l'annonce du 1er juillet 2025

- Chiffre d'affaires : 3 163 M€, en croissance de 9,6 % sous l'effet de la croissance du trafic, et de la bonne dynamique des activités commerciales, avec un chiffre d'affaires par passager Extime Paris de 31,9 €, en hausse de 0,5 % ;
- EBITDA courant : 1 025 M€, en hausse de 8,7 % ;
- Résultat net part du Groupe (RNPG) : 97 M€, affecté par des éléments défavorables, comme annoncé le 1er juillet dernier : variations anormalement élevées des taux de change (TRY, INR vs. EUR) générant des effets "non-cash" pour 104 M€, et contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises pour 64 M€ ;
- Dette financière nette : 8 702 M€ pour un ratio d'endettement de 4,0x l'EBITDA courant[1] ;
- Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs 2025 confirmés ;
- Ajustement de la politique de distribution de dividende au titre de 2025 : maintien du taux distribution de 60 % du résultat net part du groupe et introduction d'un plancher de 3,00 € par action[2].

Sauf indication contraire, les variations sont exprimées par comparaison avec les résultats semestriels 2024.

Les hypothèses, prévisions et objectifs pour 2025 sont synthétisés en page 16 du présent communiqué. Les définitions des indicateurs opérationnels et financiers figurent en annexe 2.

Les comptes du 1er semestre 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'administration d'Aéroports de Paris lors de sa séance du 30 juillet 2025. Ils ont fait l'objet d'un examen limité des commissaires aux comptes, le rapport d'examen limité est en cours d'émission.

Données clés

INDICATEURS OPÉRATIONNELS

	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Trafic du Groupe ADP[3]	**179,1 Mpax**	**170,2 Mpax**	**+ 8,8 MPax**	**+5,1 %**
dont trafic de Paris Aéroport	**51,3 Mpax**	**49,1 Mpax**	**+ 2,2 MPax**	**+4,5 %**

	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	Var. 2025/2023
CA / Pax Extime Paris	**31,9 €**	**31,7 €**	**+0,5 %**	**+7,7 %**

RÉSULTATS FINANCIERS

	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**3 163 M€**	**2 887 M€**	**+276 M€**	**+9,6 %**
EBITDA courant	**1 025 M€**	**943 M€**	**+82 M€**	**+8,7 %**
Résultat opérationnel courant	**441 M€**	**681 M€**	**-240 M€**	**(35,2 %)**
Résultat financier	-168 M€	-79 M€	-89 M€	+112,7 %
Résultat net part du Groupe	**97 M€**	**347 M€**	**-250 M€**	**(72,0 %)**

	30 juin 2025	Au 31 déc. 2024	Var. 2025/2024	
Dette financière nette	**8 702 M€**	**8 572 M€**	**+130 M€**	**+1,5 %**
Dette financière nette / EBITDA courant	4,0x	4,1x	-0,1x	-

[1] *Dette financière nette rapportée à l'EBITDA courant sur 12 mois glissants.*
[2] *Sous réserve de l'approbation des actionnaires en assemblée générale.*
[3] *Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le site internet de la société.*

Philippe Pascal, Président-directeur général, a déclaré :
« Le Groupe ADP a enregistré une performance opérationnelle solide au 1er semestre 2025 malgré un contexte conjoncturel exigeant. Nous avons accueilli 179,1 millions de passagers dans l'ensemble des aéroports du groupe, soit 5,1 % de plus qu'à la même période en 2024. À Paris Aéroport, le trafic est en hausse de 4,5 %, avec 51,3 millions de passagers. Le chiffre d'affaires par passager Extime Paris progresse de 0,5 %. Ces tendances, conformes à nos hypothèses, se traduisent par une solide croissance du chiffre d'affaires consolidé de 9,6 % pour atteindre 3 163 millions d'euros et de l'EBITDA courant de 8,7 %, à 1 025 M€. Nos objectifs financiers 2025 sont confirmés.

Conformément à ce que nous avions annoncé le 1er juillet, le résultat net part du groupe est affecté par des effets comptables liés aux variations anormalement élevées des taux de change et par l'accroissement, temporaire, de la fiscalité en France. Dans ce contexte, le Conseil d'administration propose, sous réserve de la décision des actionnaires réunis en assemblée générale, d'ajuster la politique de distribution du dividende de 60% du résultat net part du groupe au titre de 2025 en introduisant un plancher de 3,00 euros par action.

Nous portons, pour nos plateformes parisiennes, une stratégie d'aménagement ambitieuse soutenue par des projets majeurs et inscrite dans une vision durable. La concertation publique CDG & VOUS, qui s'est achevée le 8 juillet, avait pour objectif de partager et nourrir notre vision à horizon 2050. Ses conclusions seront présentées à l'automne. Parallèlement, la signature du partenariat d'actions "Connect France" avec Air France cherche à renforcer l'attractivité et la compétitivité de Paris-Charles de Gaulle comme plateforme aéroportuaire de rang mondial, face à la concurrence internationale.

Enfin, nous poursuivons activement les travaux de préparation du prochain contrat de régulation économique qui encadrera le développement futur des aéroports parisiens. Le groupe prévoit de déposer sa proposition d'ici la fin de l'année, pour une possible entrée en vigueur début 2027. »

Commentaires sur l'actualité du groupe depuis le 1er janvier 2025

Les actualités nouvelles par comparaison à celles figurant dans le communiqué de résultats du chiffre d'affaires du premier trimestre 2025 sont signalées par [nouveau] et celles comportant des mises à jour sont signalées par [mis à jour].

Évolutions de la gouvernance

Nomination aux fonctions de Président-directeur général de la société Aéroports de Paris

Les services du Président de la République française ont diffusé le 20 janvier 2025 un communiqué indiquant que ce dernier envisageait la nomination de M. Philippe Pascal en qualité de Président-directeur général de la société Aéroports de Paris. Les commissions compétentes de l'Assemblée nationale et du Sénat se sont prononcées respectivement les 5 et 12 février 2025, dans les conditions prévues par le cinquième alinéa de l'article 13 de la Constitution, sur ce projet de nomination.

À l'issue du Conseil d'administration du 18 février 2025, M. Philippe Pascal a été nommé Président-directeur général à compter de cette date[4].

Nomination aux fonctions de Directrice générale déléguée

Sur proposition du Président-directeur général, le Conseil d'administration du 18 février 2025 a nommé Mme Justine Coutard en qualité de Directrice générale déléguée, mandataire social de la société.

Nominations au sein du Groupe ADP et évolution de la gouvernance interne

Le 14 mars 2025, sur décision de Philippe Pascal, Président-directeur général, le Groupe ADP a annoncé une évolution de la gouvernance interne, effective immédiatement, visant à renforcer l'agilité, la collégialité et la transversalité dans la prise de décision. Cette réorganisation repose sur deux axes majeurs :

- Regroupement des directions en cinq pôles afin de favoriser la coordination, le décloisonnement et la cohérence des enjeux internes et externes :
  - Aménagement, environnement et parties prenantes, sous l'autorité de Justine Coutard, Directrice générale déléguée ;
  - Opérations et innovation, sous la responsabilité de Régis Lacote, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025. Il demeure Directeur de l'aéroport Charles-de-Gaulle ;
  - Finances, stratégie et développement, sous la responsabilité de Christelle de Robillard, ayant pris ses fonctions en tant que Directrice générale adjointe le 7 avril 2025 ;
  - Simplification, transformation et ressources humaines, sous la responsabilité de Loïc Aubouin, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025. Il demeure Directeur juridique et des assurances ;
  - Retail et hospitalité, sous la responsabilité de Mathieu Daubert, nommé Directeur général adjoint depuis le 14 mars 2025.
- Création d'un Comité de direction générale, composé du Président-directeur général, de la Directrice générale déléguée et des quatre Directeurs généraux adjoints, afin d'accélérer les décisions stratégiques et renforcer la lisibilité de l'organisation.

[4] *Voir communiqué du 18 février 2025 et décision du 18 février 2025 du ministre de l'économie des finances et de l'industrie disponibles sur le site internet de la société dans la section « information réglementée AMF ».*

Le Comité Exécutif conserve son rôle de définition et de mise en œuvre de la stratégie du Groupe ADP. Cette évolution n'entraîne aucune modification des périmètres de responsabilité, des effectifs cibles ou des compétences exercées. Elle vise à fluidifier les processus décisionnels, renforcer la transversalité des expertises et optimiser l'efficacité de la gouvernance.

Initiatives stratégiques

Concertation volontaire du public relative au projet "CDG & VOUS" [mis à jour]

Du 8 avril 2025 au 8 juillet 2025, le Groupe ADP a mené une concertation publique volontaire, intitulée « CDG & VOUS », afin d'associer l'ensemble des parties prenantes sur la vision d'aménagement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle. Cette concertation a permis de recueillir l'avis des riverains, salariés, partenaires et acteurs locaux sur les grandes orientations du projet : renforcer l'intermodalité avec le train, accélérer la décarbonation du secteur aérien, mieux intégrer l'aéroport dans ses territoires voisins et créer une contribution positive pour toutes les parties prenantes.

Grâce à 55 événements organisés dans près de 800 communes, ce temps de dialogue a permis d'enrichir les bases de la transformation du Groupe ADP, comme leader d'un nouveau modèle aéroportuaire fondé sur la transition environnementale du secteur aérien et la qualité de service.

Les éléments du projet qui ont été présentés dans ce cadre, notamment les caractéristiques, les phasages et les montants d'investissements, constituent des hypothèses de travail et sont susceptibles d'évoluer en conséquence de la concertation ainsi que lors des procédures d'autorisations environnementales à venir.

Clôturée le 8 juillet, la concertation livrera ses résultats en octobre, afin d'enrichir la préparation du futur plan d'investissements dans une logique de développement acceptable et durable.

« Connect France » : Air France et Groupe ADP font drapeau commun, avec le soutien de l'Etat français, pour mieux connecter et faire gagner la France [Nouveau]

Le 20 juin 2025, à l'occasion de la 55ème édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace du Bourget, Air France et le Groupe ADP, avec le soutien de l'État français, ont annoncé le lancement de « Connect France », un partenariat stratégique visant à faire du hub de Paris-Charles de Gaulle un acteur de référence mondial en matière de connectivité, d'expérience client et de décarbonation.

Cette initiative commune repose sur une feuille de route ambitieuse pour relever les défis concurrentiels internationaux, préserver la souveraineté aérienne française, et renforcer l'attractivité économique et touristique du pays. Connect France vise à renforcer la coopération existante entre Air France et Groupe ADP à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, en s'appuyant sur leurs atouts respectifs et en déployant des projets concrets.

Parmi ces projets :

- la mise en place dès l'été 2025 d'un *short connexion pass* pour mieux réussir les correspondances courtes à Paris,
- une refonte d'ici fin 2026 de la dénomination des terminaux de Paris-Charles de Gaulle pour un parcours passagers plus lisible,
- le développement d'une nouvelle offre de *stop-overs* pour valoriser Paris et sa région,
- la transformation du Terminal 2E Hall K en vitrine du savoir-faire français.

Les deux groupes s'engagent également à accélérer le développement des carburants d'aviation durables, à renforcer leur coopération en matière de performance opérationnelle, d'innovation et d'enjeux environnementaux.

Ce partenariat marque une nouvelle ère de collaboration étroite entre les deux acteurs majeurs du transport aérien en France, au service de la compétitivité du hub d'Air France.

Reconnaissance de la qualité de service des aéroports du groupe par le classement Skytrax 2025

Selon les World Airport Awards 2025, dévoilés le 9 avril 2025 par l'organisme Skytrax, 8 aéroports du Groupe ADP figurent dans le Top 100 des meilleurs aéroports du monde. Parmi eux, Paris-CDG est élu "meilleur aéroport européen" pour la quatrième année consécutive et se classe au 7ème rang mondial, tandis que Paris-Orly conserve la 30ème place des meilleurs aéroports du monde.

Ces résultats récompensent l'engagement des équipes du Groupe ADP en faveur de la qualité de service et attestent des atouts du groupe pour devenir une référence mondiale en matière d'hospitalité aéroportuaire.

Feuille de route stratégique 2025 Pioneers [mis à jour]

Pour ce 1er semestre 2025, les actions engagées dans le cadre de la feuille de route 2025 Pioneers se sont poursuivies conformément aux ambitions définies. À fin juin 2025, le point d'avancement fait état de 6 indicateurs atteints sur les 20 suivis, dont deux l'avaient déjà été à fin 2024 ; il s'agit du KPI n°14 « Appuyer la généralisation des procédures de descentes continues entre 2023 et 2025 à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly" et le KPI n°18 "Prendre en compte un critère RSE dans la rémunération de 100 % des collaborateurs ». Les quatre indicateurs désormais atteints eux-aussi sont les suivants :

- KPI n°6 "Déployer le concept Extime *retail* et hospitalité à Paris et engager le déploiement de deux pans d'activités dans des terminaux en dehors des plates-formes parisiennes",
- KPI n°9 "Ouvrir le nouveau pôle multimodal de Paris-Orly, avec la mise en service de la gare de la ligne 14, en 2024 et rendre possible la mise en service ou la construction de 8 lignes supplémentaires de transports en commun pour connecter les aéroports franciliens aux territoires riverains",
- KPI n°10 "Préserver 25 % de surfaces pour la biodiversité à Paris-CDG et 30 % à Paris-Orly et Paris-Le Bourget, et doter les aéroports du groupe d'une trajectoire pour améliorer leur indice de biodiversité d'ici 2030",
- KPI n°15 "Faciliter la réalisation de 80 % d'achats locaux franciliens, dont 20 % auprès de PME, sous réserve de la législation en matière de commande publique".

S'agissant des deux indicateurs KPI n°4 : « Proposer à 50% des passagers au départ vers l'international à Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle une facilitation biométrique dans leur parcours au départ » et le KPI n°16 : « Déployer 120 expérimentations en matière d'innovations sociétales, environnementales et opérationnelles d'ici 2025, dont 30 conduisant à une industrialisation », leur

trajectoire laisse à penser qu'ils ne pourront pas être pleinement atteints d'ici la fin 2025, conformément aux indications partagées fin 2024[5].

L'évaluation périodique montre par ailleurs que 5 indicateurs affichent de bons résultats à fin juin 2025, mais sont aujourd'hui considérés comme à risque et pourraient n'être atteints que partiellement d'ici la fin de l'année 2025 :

- KPI 1 "Faire partir 65 % des vols à l'heure ou dans un délai de moins de 15 min par rapport à l'heure planifiée", bien que le niveau de ponctualité soit en hausse à Paris-CDG et Paris-Orly par rapport à la tendance observée ces dernières années, un risque significatif subsiste sur le second semestre en raison de la forte saisonnalité.
- KPI n°2 "Réduire de 7% les émissions CO2 moyennes au roulage avion par catégorie d'appareils à Paris-CDG et Paris-Orly", l'objectif devrait être atteint pour Paris-CDG (toutes catégories d'avions) et sur les moyens-porteurs à Paris-Orly, mais reste compromis pour les gros porteurs à Paris-Orly, en raison de travaux de réhabilitation qui ont débuté en 2025.
- KPI n°5 "Atteindre une note ACI/ASQ de 4 en matière de satisfaction passagers", bien que des progrès significatifs aient été réalisés, cet objectif pourrait s'avérer difficile à atteindre d'ici fin 2025.
- KPI n°7 "Installer les plates-formes parisiennes au meilleur niveau européen en matière de correspondance train-avion en augmentant de 50 % à Paris-CDG le nombre de passagers en correspondance train-avion et en le doublant à Paris-Orly", l'objectif est déjà atteint à Paris-Orly avec la mise en service en 2024 de la ligne 14. A Paris- CDG, en revanche, l'objectif ne pourra être atteint que partiellement, malgré plusieurs initiatives complémentaires déjà engagées. Parmi elles, le CDG Express, viendra renforcer significativement l'offre multimodale d'ici 2027.
- KPI n°20 "Former 100 % des collaborateurs aux bonnes pratiques éthiques et compliance", malgré des taux très élevés, la rotation naturelle des collaborateurs compromet l'atteinte de l'objectif.

Le Groupe reste attentif aux progrès réalisés sur l'ensemble des objectifs, y compris pour ceux qui ne pourront pas être atteints dans les délais prévus, et poursuivra ses efforts au-delà de la feuille de route 2025 Pioneers.

Tous les autres objectifs mesurés par les indicateurs de la feuille de route 2025 Pioneers devraient être atteints à horizon fin 2025.

Le suivi détaillé de l'ensemble des indicateurs figure en page 17 du présent communiqué.

L'agence de notation extra-financière ESG Score relève la note du Groupe ADP à AAA+ [Nouveau]

Engagé dans une démarche de notation sollicitée auprès de l'agence de notation ESG Score, le Groupe ADP voit sa note rehaussée à AAA+ [92/100] en juin 2025 vs AA+ (89/100) en décembre 2023.

Pour l'agence, dont la méthode d'évaluation est élaborée à partir des référentiels des normes internationales et d'une base DATA de bonnes pratiques ESG, "*la poursuite des projets liés à la transition énergétique et à la maitrise des impacts environnementaux des activités a été permise grâce à la qualité du plan RSE engagé*." Lancé en 2022, le plan "2025 Pioneers for Trust" du Groupe ADP porte sur l'ensemble de ses responsabilités extra-financières.

Éléments financiers

Émission d'un nouvel emprunt obligataire

Le 13 mars 2025, Aéroports de Paris a réalisé avec succès une nouvelle émission obligataire d'un montant total de 1 milliard d'euros, répartie en deux tranches :

- une première tranche de 500 millions d'euros, d'une maturité de 8 ans, assortie d'un coupon au taux fixe de 3,500 % ;
- une seconde tranche de 500 millions d'euros, d'une maturité de 11 ans, assortie d'un coupon au taux fixe de 3,750 %.

Le produit net de cet émission a été utilisé pour financer le rachat et le remboursement d'emprunts obligataires, ainsi que d'autres remboursements.

Rachat partiel d'un emprunt obligataire

Le 21 mars 2025, Aéroports de Paris a finalisé le rachat de 250 millions d'euros de ses obligations à échéance 2026 portant un coupon de 2,125 %. Lancée le 13 mars 2025, cette opération fait suite au règlement-livraison de son émission obligataire à double tranche de 1 milliard d'euros et s'inscrit dans la politique de gestion dynamique du profil de la dette de la Société. A l'issue de cette opération, 750 millions d'euros d'obligations à échéance 2026 restent en circulation.

S&P Global Ratings confirme la notation de crédit du Groupe ADP à A-, avec une perspective stable [Nouveau]

Le 16 mai 2025, l'agence S&P Global Ratings a confirmé la notation de crédit du Groupe ADP à A-, assortie d'une perspective stable. Cette décision reflète la solidité du modèle économique, le positionnement géographique stratégique du Groupe ADP aux abords de la capitale française, ainsi que sa capacité à générer des résultats robustes dans un contexte macroéconomique incertain. S&P met en avant la résilience du trafic passagers, la place centrale du hub parisien dans le paysage européen et la qualité du portefeuille international. Le rapport introduit par ailleurs une évolution positive de la méthodologie d'analyse du risque associé aux activités à l'international en s'appuyant désormais sur le cash-flow opérationnel plutôt que sur la notion d'EBITDA, ce qui reflète plus fidèlement le modèle d'Aéroports de Paris et de ses participations. Enfin, l'agence indique qu'une amélioration de la visibilité réglementaire, notamment dans le cadre du futur Contrat de Régulation Economique, attendu à partir de 2027, pourrait soutenir une évolution positive de la notation.

Ajustement de la politique de distribution au titre de 2025 [Nouveau]

Ainsi qu'annoncé dans le communiqué du 1er juillet 2025, le résultat net part du groupe du premier semestre 2025 est affecté par l'accroissement, temporaire, de la fiscalité en France et par des effets comptables liés aux variations anormalement élevées des taux de change. Dans ce contexte, le conseil d'administration d'Aéroports de Paris, dans sa séance du 30 juillet 2025, a décidé de proposer, sous réserve l'approbation des actionnaires en assemblée générale, l'ajustement de la politique de distribution du dividende de 60% du résultat net part du groupe au titre de 2025 en introduisant un plancher de 3,00 euros par action. L'introduction de ce plancher dans la politique de dividende du groupe pour 2025 apporte aux actionnaires, sous réserve de leur décision en assemblée générale, un rendement minimum en limitant le risque de volatilité à la baisse sur les dividendes.

[5] *Voir communiqué du 19 février 2025.*

Chiffre d'affaires

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**3 163**	**2 887**	**+276 M€**	**+9,6 %**
Activités aéronautiques	*1 043*	969	*+74 M€*	*+7,6 %*
Commerces et services	1 039	924	+115 M€	+12,4 %
Dont Extime Duty Free Paris	*407*	*382*	*+25 M€*	*+6,5 %*
Dont Extime Travel Essentials Paris	*90*	*82*	*+8 M€*	*+9,8 %*
Immobilier	189	174	+15 M€	+8,6 %
International et développements aéroportuaires	972	883	+89 M€	+10,1 %
Dont TAV Airports	*823*	*732*	*+91 M€*	*+12,4 %*
Dont AIG	*141*	*126*	*+15 M€*	*+11,9 %*
Autres activités	82	95	-13 M€	-13,7 %
Eliminations et résultats internes	(162)	(158)	-4 M€	+2,5 %

Le **chiffre d'affaires consolidé** du Groupe ADP s'établit à 3 163 millions d'euros au 1er semestre 2025, en hausse de 9,6 % (+276 M€) par rapport au 1er semestre 2024, du fait principalement de la croissance du trafic sur :

- le chiffre d'affaires des Activités aéronautiques à Paris, en hausse de 7,6 % (+74 M€), à 1 043 millions d'euros ;
- le chiffre d'affaires des Commerces & services à Paris, en hausse de 12,4 % (+115 M€), à 1 039 millions d'euros ;
- le chiffre d'affaires du segment International & développements aéroportuaires, notamment chez TAV Airports, en hausse de 10,1% (+89 M€), à 972 millions d'euros.

Le montant des éliminations inter-segments s'élève à (162) millions d'euros, un niveau stable par rapport au 1er semestre 2024.

EBITDA courant

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**3 163**	**2 887**	**+276 M€**	**+9,6 %**
Charges courantes	(2 178)	(2 004)	-174 M€	+8,7 %
Achats consommés	*(461)*	*(442)*	-19 M€	+4,3 %
Services externes	*(738)*	*(690)*	-48 M€	+7,0 %
Charges de personnel	*(664)*	*(587)*	-77 M€	+13,1 %
Impôts et taxes	*(268)*	*(245)*	-23 M€	+9,4 %
Autres charges d'exploitation	*(48)*	*(40)*	-8 M€	+20,0 %
Autres charges et produits	40	60	-20 M€	-33,3 %
EBITDA courant	**1 025**	**943**	**+82 M€**	**+8,7 %**
Ratio EBITDA courant / Chiffre d'affaires	32,4 %	32,7 %	*-0,3 pts*	

Le montant des **charges courantes** du groupe s'établit à (2 178) millions d'euros au 1er semestre 2025, en hausse de 8,7 % (-174 M€). Les charges courantes du groupe se répartissent ainsi :

- Les **achats consommés** s'établissent à (461) millions d'euros, en hausse de 4,3 % (-19 M€), en raison de la croissance de l'activité, conduisant à une hausse des achats et marchandises vendues, ainsi que de l'intégration dans les comptes des charges portées par P/S et PEG.
- Les **charges liées aux services externes** s'établissent à (738) millions d'euros, en hausse de 7,0 % (-48 M€), du fait notamment de :
  - la hausse des charges de prestations de services de 10,3 % (-33 M€), notamment relatives à la sûreté et aux PHMR (accueil et assistance des personnes handicapées ou à mobilité réduite) en lien avec la hausse de l'activité à Paris ;
  - la hausse des charges liées aux autres services et charges externes de 3,5 % (-9 M€). La hausse de diverses charges est partiellement compensée par les moindres charges relatives au partenariat avec le Comité d'organisation des JOP de Paris 2024, comptabilisées au 1er semestre 2024.
- Les **charges de personnel** s'établissent à (664) millions d'euros, en hausse de 13,1 % (-77 M€). Cette hausse s'explique notamment par :
  - les charges de personnel de TAV Airports, en hausse de 18,2 % (- 44 M€), liée à des hausses de salaire en Turquie sous l'effet de l'inflation et, dans une moindre mesure, de la hausse des effectifs ;
  - l'effet de périmètre défavorable résultant de l'intégration de P/S et PEG dans les comptes consolidés du groupe.
- Le montant des **impôts et taxes** s'établit à (268) millions d'euros, en hausse de 9,4 % (-23 M€), du fait principalement de la hausse du montant des taxes foncières à Paris, en raison de :
  - l'effet défavorable, pour 7 millions d'euros, de la revalorisation des bases foncières en lien avec l'inflation ;
  - l'effet de base défavorable d'un dégrèvement de taxe foncière pour 8 millions d'euros comptabilisé au 1er semestre 2024.
- Les **autres charges d'exploitation** s'élèvent à (48) millions d'euros, en hausse de 20,0 % (-8 M€).

Les **autres charges et produits** représentent un produit net de 40 millions d'euros, en baisse de -33,3 % (-20 M€) du fait de :

- l'effet de base défavorable d'une reprise de provision de 13 millions d'euros, relative à l'accueil des JOP 2024, comptabilisée au 1er semestre 2024 ;
- la baisse de produits indemnitaires relatifs au projet CDG Express, en lien avec l'avancement du projet.

Au 1er semestre 2025, l'**EBITDA courant consolidé** du groupe s'élève à 1 025 millions d'euros, en hausse de 8,7 % (+82 M€). La marge s'établit à 32,4 % du chiffre d'affaires au 1er semestre 2025, en baisse de -0,3 pts.

En excluant l'impact des éléments ponctuels (éléments "one-offs"), l'EBITDA courant hors one-offs du groupe s'élève à 1 023 millions d'euros au 1er semestre 2025, contre 941 millions d'euros au 1er semestre 2024, soit une hausse de 8,7 % (+82 M€). La marge hors one-offs s'élève à 32,4% du chiffre d'affaires au 1er semestre 2025, en baisse de -0,2 pt par comparaison à la marge d'EBITDA hors one-offs du 1er semestre 2024. La liste des éléments "one-offs" relatifs au 1er semestres 2025 et 2024, ainsi que le calcul de l'EBITDA hors one-offs pour ces deux semestres sont détaillés dans l'annexe 3 du présent communiqué.

Résultat net part du Groupe

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
EBITDA courant	**1 025**	**943**	**+82 M€**	**+8,7 %**
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels nettes des reprises	(474)	(262)	-212 M€	+80,9 %
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(110)	–	-110 M€	- %
Résultat opérationnel courant	**441**	**681**	**-240 M€**	**-35,2 %**
Autres produits et charges opérationnels non courants	3	6	-3 M€	-50,0 %
Résultat opérationnel	**444**	**687**	**-243 M€**	**-35,4 %**
Résultat financier	(168)	(79)	-89 M€	+112,7 %
Résultat avant impôt	**276**	**608**	**-332 M€**	**-54,6 %**
Impôts sur les résultats	(205)	(149)	-56 M€	+37,6 %
Résultat net des activités poursuivies	**71**	**459**	**-388 M€**	**-84,5 %**
Résultat net des activités non poursuivies	–	1	-1 M€	- %
Résultat net	**71**	**460**	**-389 M€**	**-84,6 %**
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle	(26)	113	-139 M€	-123,0 %
Résultat net part du Groupe	**97**	**347**	**-250 M€**	**-72,0 %**

Les **dotations aux amortissements et dépréciations** s'établissent à (474) millions d'euros, en hausse de 80,9 % (-212 M€) en raison d'un effet de base défavorable lié à la reprise de dépréciation de 152 millions d'euros enregistrée au 1er semestre 2024, suite à l'extension de la durée de la concession de l'aéroport d'Amman.

Le **résultat des entreprises mises en équivalence** s'établit à (110) millions d'euros, en baisse de -110 millions d'euros, du fait notamment de variations anormalement élevées des taux de change (TRY, INR vs. EUR), générant des effets comptables "non-cash" défavorables :

- la dépréciation de la livre turque, supérieure à l'inflation locale, entraînant une charge d'impôt différé dans les comptes des filiales de TAV Airports consolidées par mise en équivalence, notamment TAV Antalya, et affectant la quote-part de résultat de ces sociétés[6] ;
- la dépréciation de la roupie indienne par rapport à l'euro, générant une perte de change pesant sur la quote-part de résultat de GMR Airports[6].

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat opérationnel courant** s'établit à 441 millions d'euros, en baisse de -35,2 % (-240 M€) et le **résultat opérationnel** à 444 millions d'euros, en baisse de -35,4 % (-243 M€).

Le **résultat financier** s'établit à (168) millions d'euros, soit un repli de 112,7 % (-89 M€), du fait notamment de :

- la dépréciation de la livre turque par rapport à l'euro et au dollar, générant des pertes de change de TAV Airports[6] ;
- l'effet de base défavorable de gains de change et de gains sur produits de trésorerie comptabilisés au 1er semestre 2024 pour 20 et 21 millions d'euros respectivement ;
- la variation de la juste valeur, pour (13) millions d'euros, des obligations convertibles FCCBs (Foreign Currency Convertible Bonds) et options associées mises en place depuis 2023 dans le cadre de la fusion entre GIL et GAL[7].

La **charge d'impôt sur les résultats** s'élève à (205) millions d'euros, contre une charge d'impôt de (149) millions d'euros au cours de la même période en 2024, en raison des effets défavorables de :

- l'application en 2025 de la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés des grandes entreprises, pour un montant de (64) millions d'euros au 1er semestre 2025. Le traitement comptable de cette contribution conduit à un impact plus marqué au 1er semestre[6] ;
- la dépréciation de la livre turque, supérieure à l'inflation locale, dans les comptes de certaines sociétés de TAV Airports, générant une charge d'impôt différé[6].

Le **résultat net** s'élève à 71 millions d'euros au 1er semestre 2025, en baisse de -84,6 % (-389 M€)par rapport au 1er semestre 2024.

Le **résultat net part des minoritaires** est en baisse de -123,0 % (-139 M€), à (26) millions d'euros, en lien avec la détérioration du résultat net de TAV Airports, détenu à 46,12%, et d'AIG, détenu à 51 %, impactés respectivement par des effets de change, et par l'effet de base défavorable de la reprise de dépréciation enregistrée en 2024.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, le **résultat net part du Groupe** (RNPG) s'établit à 97 millions d'euros, en baisse de -72,0 % (-250 M€) par rapport au 1er semestre 2024, en raison des effets mentionnés ci-dessus, notamment l'effet des variations anormalement élevées des taux de change[6], pour (104) millions d'euros.

En excluant l'impact des éléments ponctuels (éléments "one-offs"), le RNPG hors one-offs s'élève à 171 millions d'euros au 1er semestre 2025, contre 291 millions d'euros au 1er semestre 2024, soit une baisse de -41,2 % (-120 M€). La liste des éléments "one-offs" relatifs aux 1er semestres 2025 et 2024, ainsi que le calcul du RNPG hors one-offs pour ces deux semestres sont détaillés dans l'annexe 3 du présent communiqué.

[6] *Voir le communiqué de presse du 1er juillet 2025.*
[7] *Voir le communiqué de presse du 19 mars 2023.*

Trésorerie et investissements

Au 30 juin 2025, le Groupe ADP dispose d'une trésorerie s'élevant à 1 741 millions d'euros, en baisse de (217) millions d'euros ou (11,1 %) par rapport au 31 décembre 2024. Les flux de trésorerie opérationnels s'établissent à 774 millions d'euros. Les principales opérations ayant un effet sur la trésorerie ont été :

- l'émission obligataire par Aéroports de Paris, réalisée le 13 mars 2025, pour 1 000 millions d'euros, dont le produit a été utilisé pour financer les opérations obligataires ci-dessous et d'autres remboursements ;
- le rachat, par Aéroports de Paris, d'obligations existantes, le 21 mars 2025, pour (250) millions d'euros ;
- le remboursement, par Aéroports de Paris, d'un emprunt obligataire, le 7 avril 2025, pour (500) millions d'euros ;
- le rachat par GMR Entreprises à Aéroports de Paris, d'une partie des obligations convertibles (FCCBs) émises par GMR Airports, portant sur 20 millions d'euros de principal ;
- la mise en paiement, par Aéroports de Paris, le 5 juin 2025, d'un dividende à ses actionnaires, pour un montant de 3,00 € par action, soit un total de (296) millions d'euros.

Au regard de cette trésorerie disponible et des besoins attendus en 2025, le groupe dispose de liquidités qu'il estime satisfaisantes, dans le contexte macroéconomique actuel, pour faire face à ses besoins courants ainsi qu'à ses engagements financiers.

Les investissements corporels et incorporels s'élèvent à 478 millions d'euros au 1er semestre 2025 (dont 371 millions d'euros pour ADP SA), contre 471 millions d'euros au 1er semestre 2024 (dont 337 millions d'euros pour ADP SA).

Les principaux projets d'investissements réalisés et en cours lors du 1er semestre 2025 concernent les plateformes parisiennes :

- la réhabilitation et la mise en conformité EASA[8] de la piste 1 et des taxiways associés à Paris-Charles de Gaulle ;
- l'extension d'aires aéronautiques et le réaménagement de postes avions visant à optimiser la capacité à Paris-Orly-4 ;
- la modernisation des infrastructures de départ et enregistrement au terminal 2A de Paris-Charles de Gaulle ;
- la poursuite de projets divers tels que la prolongation de la canalisation de rejet des eaux pluviales de Paris-Charles de Gaulle jusqu'à la Marne ou encore la rénovation de l'esplanade du parking P2 d'Orly.

Endettement

L'endettement financier net du Groupe ADP s'établit à 8 702 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 8 572 millions d'euros au 31 décembre 2024. Au 30 juin 2025, le ratio d'endettement s'établit à 4,0x l'EBITDA sur douze mois glissants, contre 4,1x l'EBITDA à fin 2024.

Il est précisé que l'endettement financier tient compte des instruments dérivés consentis sur les obligations convertibles (FCCBs - Foreign Currency Convertible Bonds) souscrites par le Groupe en mars 2023 dans le cadre du projet de fusion entre GIL et GAL :

- l'option d'achat (call) détenue par GMR-E (dérivé passif), permettant à ce dernier d'acheter les FCCBs à tout moment ;
- l'option de vente (put) détenue par ADP (dérivé actif), permettant au groupe de vendre les FCCBs à GMR-E, ou un tiers étranger désigné par GMR-E.

Les justes valeurs de l'option d'achat et de l'option de vente s'élèvent respectivement à 488 millions d'euros et 5 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre respectivement 530 millions d'euros et 8 millions d'euros au 31 décembre 2024).

En excluant la prise en compte des justes valeurs de ces instruments dérivés, dont le débouclage interviendra concomitamment au remboursement des FCCBs (nominal + intérêts), **l'endettement financier net s'élèverait à 8 219 millions d'euros au 30 juin 2025** soit **3,8x** l'EBITDA courant sur les 12 derniers mois (contre 8 050 millions d'euros au 31 décembre 2024 et 3,9x l'EBITDA courant 2024).

[8] *Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne.*

Analyse par segment

Activités aéronautiques – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**1 043**	**969**	**+74 M€**	**+7,6 %**
Redevances aéronautiques	628	578	+50 M€	+8,7 %
Redevances passagers	*413*	*370*	*+43 M€*	*+11,6 %*
Redevances atterrissage	*131*	*126*	*+5 M€*	*+4,0 %*
Redevances stationnement	*84*	*82*	*+2 M€*	*+2,4 %*
Redevances spécialisées	*146*	128	+18 M€	+14,1 %
Revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire	257	252	+5 M€	+2,0 %
Autres produits	12	11	+1 M€	+9,1 %
EBITDA courant	**250**	**219**	**+31 M€**	**+14,2 %**
Résultat opérationnel courant	**38**	**22**	**+16 M€**	**+72,7 %**
EBITDA courant/Chiffre d'affaires	*24,0 %*	*22,6 %*	*1,4 pts*	-
Résultat opérationnel courant/Chiffre d'affaires	*3,6 %*	*2,3 %*	*1,3 pts*	-

Au 1er semestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment Activités aéronautiques**, qui correspond aux seules activités aéroportuaires assurées par Aéroports de Paris en tant que gestionnaire des plateformes parisiennes, est en hausse de 7,6 % (+74 M€), à 1 043 millions d'euros.

Le produit des **redevances aéronautiques** (redevances par passager, d'atterrissage et de stationnement) a augmenté de 8,7 % (+50 M€), à 628 millions d'euros du fait de l'augmentation du trafic et de la hausse de 4,5 % en moyenne des tarifs des redevances depuis le 1er avril 2025[9]. Il est composé :

- du produit de la redevance par passager, en hausse de 11,6 % (+43 M€), portée par la progression du trafic passagers (+4,5 %), ainsi que la hausse de la part du trafic international (+ 0,9 pt) ;
- du produit de la redevance d'atterrissage, en hausse de 4,0 % (+5 M€), liée à l'augmentation des mouvements d'avions (+4,6 %) ;
- du produit de la redevance de stationnement, en hausse de 2,4 % (+2 M€).

Le produit des **redevances spécialisées (redevances accessoires et redevance d'assistance aux PHMR)** est en hausse de 14,1 % (+18 M€), à 146 millions d'euros par rapport au 1er semestre 2024. Cette hausse s'explique principalement par la croissance du trafic et par l'augmentation des tarifs, notamment pour la redevance d'assistance aux PHMR[10], dont les tarifs ont augmenté d'environ 25 % depuis le 1er avril 2025.

Les **revenus liés à la sûreté et à la sécurité aéroportuaire** sont en hausse de 2,0 % (+5 M€), à 257 millions d'euros. En application de la loi de finances pour 2025, la part des coûts relatifs aux activités de sureté et de sécurité aéroportuaire non couverts par le tarif de sureté et de sécurité et restant ainsi à la charge d'Aéroports de Paris (dite « ticket modérateur ») a été rehaussée à 8 %[11]. Ainsi, au 1er semestre 2025, la croissance de l'activité est partiellement compensée par l'accroissement de ce manque à gagner.

Les **autres produits** sont en hausse de 9,1 % (+1 M€), à 12 millions d'euros. Ces produits sont constitués notamment de refacturations à la Direction des Services de la Navigation Aérienne, de locations liées à l'exploitation des aérogares et d'aires aéronautiques et d'autres prestations de travaux réalisées pour des tiers.

L'EBITDA courant du segment est en hausse de 14,2 % (+31 M€) à 250 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en hausse de 72,7 % (+16 M€), à 38 millions d'euros au 1er semestre 2025.

[9] *Par sa décision n°2024-087 du 12 décembre 2024, publiée le 16 janvier 2025, l'ART a homologué les tarifs des redevances aéroportuaires d'Aéroports de Paris pour la période tarifaire du 1er avril 2025 au 31 mars 2026. Cette homologation s'est traduite, pour les aéroports de Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, par une hausse des redevances de +4,5 % en moyenne, une hausse de la redevance PHMR de + 25 % en moyenne et de +5,5 % en moyenne pour l'aéroport de Paris-Le Bourget. Les tarifs des redevances applicables pour les aéroports parisiens figurent sur le site internet.*

[10] *Redevance d'assistance aux personnes handicapées et à mobilité réduite.*

[11] *Contre 6 % précédemment.*

Commerces et services – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**1 039**	**924**	**+115 M€**	**+12,4 %**
Activités commerciales	*717*	*576*	+141 M€	+24,5 %
Extime Duty Free Paris	*407*	*382*	+25 M€	*+6,5 %*
Extime Travel Essentials Paris (ex. Relay@ADP)	*92*	*83*	+9 M€	*+10,8 %*
Autres Boutiques et Bars & restaurants	*63*	*62*	+1 M€	*+1,6 %*
Publicité	*26*	*27*	-1 M€	*-3,7 %*
Société de Distribution Aéroportuaire Croatie	*10*	-	- M€	- %
Autres produits commerciaux et d'hospitalité	*119*	*22*	+97 M€	*+440,9 %*
Parcs et accès	*88*	*88*	- M€	- %
Prestations industrielles	*114*	*106*	+8 M€	*+7,5 %*
Recettes locatives	*104*	*99*	+5 M€	*+5,1 %*
Autres produits	*15*	*53*	-38 M€	*-71,7 %*
EBITDA courant	**372**	**341**	**+31 M€**	**+9,1 %**
Résultat opérationnel courant	**290**	**275**	**+15 M€**	**+5,5 %**
EBITDA courant/Chiffre d'affaires	*35,8 %*	*36,9 %*	*-1,1 pts*	-
Résultat opérationnel courant/Chiffre d'affaires	*27,9 %*	*29,8 %*	*-1,9 pts*	-

Au 1er semestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment Commerces et services**, est en hausse de 12,4 % (+115 M€), à 1 039 millions d'euros. Par rapport à la même période en 2024, le segment intègre désormais les contributions des sociétés P/S et PEG acquises en octobre 2024 et de SDA Croatie, dont les comptes ont été reclassés au sein du segment depuis les résultats annuels 2024. En excluant ces effets, le chiffre d'affaires du segment s'établirait en hausse de 17 M€ (+1,8%).

Le **chiffre d'affaires des activités commerciales** se compose des revenus perçus côté pistes et côté ville sur les boutiques, les bars et restaurants, les activités banques et change et les loueurs de voitures ainsi que le chiffre d'affaires lié à la publicité. Au 1er semestre 2025, le chiffre d'affaires des activités commerciales est en hausse de 24,5 % (+141 M€), à 717 millions d'euros, en prenant en compte :

- le chiffre d'affaires d'**Extime Duty Free Paris**, d'**Extime Travel Essentials** et des **Autres Boutiques et Bars & Restaurants,** en hausse de 25 M€, 9 M€ et 1 M€ respectivement, portés notamment par la hausse du trafic, en particulier international (+ 6,5 %) ;
- le chiffre d'affaires de la **publicité**, en baisse de -1 M€, du fait de l'effet de base défavorable lié à la forte demande au 1er semestre 2024, à l'approche des JOP 2024 ;
- le chiffre d'affaires de **SDA Croatie**, désormais comptabilisé dans ce segment, pour 10 millions d'euros ;
- les **autres produits commerciaux et d'hospitalité**, en hausse de 97 M€, principalement sous l'effet de l'intégration du chiffre d'affaires de P/S et PEG acquises en octobre 2024, du reclassement des services d'hospitalité au sein de ces produits depuis les résultats annuels 2024.

Le chiffre d'affaires des **parkings** est stable à 88 millions d'euros, l'effet de hausse du trafic étant compensé par le report de certains passagers vers les transports en commun, notamment la ligne 14 du métro, desservant Paris-Orly depuis le mois de juin 2024.

Le chiffre d'affaires des **prestations industrielles** (fourniture d'électricité et d'eau) est en hausse de 7,5 % (+8 M€), à 114 millions d'euros.

Le produit des **recettes locatives** (locations de locaux en aérogares) est en hausse de 5,1 % (+5 M€), à 104 millions d'euros.

Les **recettes des autres produits** (essentiellement constitués de prestations internes) sont en baisse de -71,7 % (-38 M€), à 15 millions d'euros du fait :

- de la baisse des recettes issues des refacturations d'études et travaux relatifs aux projets SGP (Société des Grands Projets) notamment dans la mesure où la station de Métro Aéroport d'Orly a été livrée en juin 2024 ;
- du reclassement des activités d'hospitalités vers la ligne "Autres produits commerciaux et d'hospitalité" depuis les résultats annuels 2024.

L'EBITDA courant du segment est en hausse de 9,1 % (+31 M€), à 372 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** est en hausse de 5,5 %, (+15 M€) à 290 millions d'euros, impacté par l'effet de la hausse des amortissements en lien avec l'acquisition de P/S et de PEG.

Immobilier – Plateformes parisiennes

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**189**	**174**	**+15 M€**	**+8,6 %**
Chiffre d'affaires externe	163	153	+10 M€	+6,5 %
Terrains	67	62	+5 M€	+8,1 %
Bâtiments	61	56	+5 M€	+8,9 %
Autres	35	35	- M€	- %
Chiffre d'affaires interne	26	21	+5 M€	+23,8 %
EBITDA courant	**120**	**119**	**+1 M€**	**+0,8 %**
Résultat opérationnel courant	**84**	**91**	**-7 M€**	**-7,7 %**
EBITDA courant/Chiffre d'affaires	63,5 %	68,4 %	-4,9 pts	-
Résultat opérationnel courant/Chiffre d'affaires	44,4 %	52,3 %	-7,9 pts	-

Au 1er semestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment Immobilier**, qui se rapporte aux seules activités parisiennes, est en hausse de 8,6 % (+15 M€), à 189 millions d'euros.

Le **chiffre d'affaires externe**, réalisé avec des tiers, est en hausse de 6,5 % (+10 M€), à 163 millions d'euros, du fait de loyers additionnels relatifs à des bâtiments livrés, acquis ou mis en location à des tiers en 2024 et de l'effet de l'application contractuelle d'indexations des loyers, malgré le ralentissement des indices de référence.

Le **chiffre d'affaires interne** est en hausse de 23,8 % (+5 M€), à 26 millions d'euros.

L'**EBITDA** courant du segment est en hausse de 0,8 % (+1 M€), à 120 millions d'euros.

Le **résultat opérationnel courant** est en baisse de -7,7 % (-7 M€), à 84 millions d'euros, du fait d'une dépréciation d'un actif immobilier.

International et développements aéroportuaires

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Chiffre d'affaires	**972**	**883**	**+89 M€**	**+10,1 %**
ADP International	148	142	+6 M€	+4,2 %
dont AIG	141	126	*+15 M€*	*+11,9 %*
TAV Airports	823	732	+91 M€	*+12,4 %*
EBITDA courant	**273**	**242**	**+31 M€**	**+12,8 %**
Quote-part de résultat des MEE	(112)	1	-113 M€	**- %**
Résultat opérationnel courant	**31**	**282**	**-251 M€**	**-89,0 %**
EBITDA courant/Chiffre d'affaires	*28,1 %*	*27,4 %*	*0,7 pts*	-
Résultat opérationnel courant/Chiffre d'affaires	*3,2 %*	*31,9 %*	*-28,7 pts*	-

Au 1er semestre 2025, le **chiffre d'affaires du segment International et développements aéroportuaires** est en hausse de 10,1 % (+89 M€), à 972 millions d'euros.

Par rapport à la même période en 2024, le segment n'intègre plus ADP Ingénierie, cédée en octobre 2024, et SDA Croatie, dont les comptes ont été reclassés dans le segment Commerces & Services depuis les résultats annuels 2024. En excluant ces effets, le chiffre d'affaires s'établirait en hausse de 106 M€ (+12,2%).

Le chiffre d'affaires de **TAV Airports** est en hausse de 12,4 % (+91 M€) à 823 millions d'euros, du fait notamment de la hausse de 3,9 % du trafic de TAV Airports et des hausses des prix des services rendus. L'évolution du chiffre d'affaires est tirée en particulier par :

- les sociétés de services de TAV Airports, notamment BTA (restauration aéroportuaire) en hausse de 29,3 % (+19 M€), Havas (assistance en escale) en hausse de 11,3 % (+14 M€), TAV IT en hausse de 43,9 % (+11 M€) et TAV OS (salons aéroportuaires) en hausse de 11,4 % (+9 M€) ;
- les actifs aéroportuaires de TAV Airports, notamment en Géorgie, en hausse de 15,7% (+9 M€) et à Almaty, en hausse de 3,3 % (+8 M€).

Le chiffre d'affaires d'**AIG** s'établit à 141 millions d'euros, en progression, porté par la bonne dynamique du trafic (+6,1 %) malgré l'escalade des tensions géopolitiques au Moyen-Orient en juin, ainsi que par une performance commerciale solide, notamment grâce à des évolutions réglementaires favorables pour les activités *duty free*.

L'EBITDA courant du segment est en hausse de 12,8 % (+31 M€), à 273 millions d'euros, dont :

- L'EBITDA courant de **TAV Airports,** en hausse de 10,1 % (+21 M€) à 234 millions d'euros ;
- L'EBITDA courant d'**AIG,** en hausse de 3,9 % (+2 M€), à 45 millions d'euros. La croissance du chiffre d'affaires et la bonne maitrise des charges sont partiellement compensées par la hausse du loyer de concession, lié au niveau d'activité.

Le **résultat des entreprises mises en équivalence du segment** s'établit à (112) millions d'euros, en baisse de -113 M€ du fait notamment de variations anormalement élevées des taux de change (TRY, INR vs. EUR), générant des effets comptables, sans effets sur la trésorerie, défavorables[12] :

- la dépréciation de la livre turque, supérieure à l'inflation locale, entraîne une charge d'impôt différé, affectant la quote-part de résultat de ces sociétés ;
- la dépréciation de la roupie indienne par rapport à l'euro génère une perte de change pesant sur la quote-part de résultat de GMR Airports.

Le **résultat opérationnel courant** du segment s'élève à 31 millions d'euros, en baisse de -251 M€, sous l'effet de la baisse du résultat des entreprises mises en équivalence, ainsi que d'un effet de base défavorable lié à la reprise de dépréciation de 152 millions d'euros enregistrée au 1er semestre 2024, suite à l'extension de la durée de la concession de l'aéroport d'Amman.

[12] *Voir communiqué financier du 1er juillet 2025.*

Autres activités

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Var. 2025/2024	
Produits	**83**	**95**	**-12 M€**	**-12,6 %**
Hub One	*78*	*83*	*-5 M€*	*-6,0 %*
EBITDA courant	**10**	**22**	**-12 M€**	**-54,5 %**
Résultat opérationnel courant	**(2)**	**11**	**-13 M€**	**-118,2 %**
EBITDA courant/Produits	*12,0 %*	*23,2 %*	*-11,2 pts*	-
Résultat opérationnel courant/Produits	*(2,4 %)*	*11,6 %*	*-14,0 pts*	-

Au 1er semestre 2025, le **produit du segment Autres activités** est en baisse -12,6 % (-12 M€) à 83 millions d'euros, en raison notamment de la fin de certains contrats d'Hub One et de la livraison d'un projet par Hologarde.

L'**EBITDA courant** du segment est en baisse de -54,5 % (-12 M€) à 10 millions d'euros, du fait des effets ci-dessus et de la baisse de produits indemnitaires relatifs au projet CDG Express, en lien avec l'avancement du projet.

Le **résultat opérationnel courant** du segment est en baisse de -13 M€ par rapport au 1er semestre 2024, à (2) millions d'euros.

Évolution du trafic du 1er semestre 2025

Trafic Groupe[13]

(en passagers)	Passagers	Var. 2025/2024	Mouvements	Var. 2025/2024
Paris-CDG	34 600 139	+4,3 %	229 181	+4,8 %
Paris-Orly	16 747 041	+5,0 %	102 593	+4,3 %
Total Paris Aéroport	**51 347 180**	**+4,5 %**	**331 774**	**+4,6 %**
Antalya	14 537 325	+0,2 %	88 788	+0,8 %
Almaty	5 673 060	+8,0 %	45 204	+5,6 %
Ankara	6 438 048	+2,1 %	41 691	(0,1 %)
Izmir	5 507 782	+3,7 %	34 317	+4,9 %
Bodrum	1 530 012	(1,8 %)	9 832	(3,5 %)
Gazipaşa	385 041	(7,5 %)	2 600	(12,0 %)
Médine	5 940 795	+5,8 %	40 024	+3,7 %
Tunisie	1 199 049	+16,0 %	8 195	+12,8 %
Géorgie	2 807 443	+14,3 %	27 868	+18,0 %
Macédoine du Nord	1 529 451	+4,9 %	12 235	+3,3 %
Zagreb	2 152 586	+9,2 %	24 653	+3,3 %
Total TAV Airports	**47 700 592**	**+3,9 %**	**335 407**	**+3,6 %**
New Delhi	39 723 683	+3,1 %	227 510	+3,2 %
Hyderabad	15 907 658	+19,0 %	107 524	+16,5 %
Medan	3 536 198	(0,7 %)	26 806	(0,2 %)
Goa	2 503 364	+0,6 %	17 052	+3,3 %
Total GMR Airports	**61 670 903**	**+6,5 %**	**378 892**	**+6,4 %**
Santiago du Chili	13 404 745	+4,8 %	81 614	+1,0 %
Amman	4 406 690	+6,1 %	36 331	+2,2 %
Madagascar[14]	557 302	+19,2 %	6 622	+24,6 %
GROUPE ADP	**179 087 412**	**+5,1 %**	**1 170 640**	**+4,7 %**

[13] *Le trafic groupe intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. L'historique du trafic depuis 2019 des différentes plateformes du groupe est disponible sur le site internet de la société.*

[14] *Aéroports d'Antananarivo et Nosy Be.*

Trafic à Paris Aéroport :

Répartition géographique du trafic

Il est rappelé que les redevances aéroportuaires applicables aux différents faisceaux géographiques sont disponibles sur le site internet de la société.

	Part du trafic	Var. 2025/2024
France métropolitaine	**10,9 %**	**- 1,4 %**
DROM/COM	**4,6 %**	**+ 3,0 %**
Espace Schengen	36,7 %	+ 3,9 %
Royaume Uni et UE hors Schengen[15]	5,8 %	+ 3,9 %
Autre Europe	2,7 %	+ 12,1 %
Europe	**45,1 %**	**+ 4,4 %**
Afrique	13,6 %	+ 7,1 %
Amérique du Nord	11,4 %	+ 3,0 %
Amérique Latine	3,1 %	+ 13,3 %
Moyen-Orient	5,2 %	+ 5,9 %
Asie-Pacifique	6,1 %	+ 9,7 %
Autre International	**39,3 %**	**+ 6,5 %**
Paris Aéroport	**100,0 %**	**+ 4,5 %**

	1er semestre 2025	Var. 2025/2024
Taux de correspondance	**20,5 %**	**+0,1 pt**
Taux de remplissage	**84,5 %**	**- pt**

[15] *Le trafic avec la Bulgarie et la Roumanie était comptabilisé dans le faisceau UE hors Schengen jusqu'au mois de mars 2024 inclus. Il est désormais comptabilisé au sein du faisceau Espace Schengen depuis le mois d'avril 2024.*

Hypothèses de trafic, prévisions et objectifs financiers 2025

Dans le cadre de la feuille de route stratégique *2025 Pioneers* communiquée le 16 février 2022, le Groupe ADP a énoncé des objectifs à horizon 2025.

Ces derniers ont été bâtis sur des hypothèses d'absence de nouvelles restrictions ou fermetures d'aéroports liés à toute crise sanitaire, de stabilité du modèle économique à Paris et d'absence de volatilité anormalement élevée en matière de taux de change et de taux d'inflation.

Les derniers ajustements apportés aux hypothèses, objectifs et prévisions relatifs à l'année 2025 ont eu lieu le 19 février 2025, dans le cadre de la publication des résultats annuels 2024 (voir communiqué) et ils demeurent inchangés depuis. Ils ont été construits sur la base du périmètre de consolidation à fin février 2024.

Il est précisé que toute nouvelle évolution par rapport aux hypothèses sur lesquelles reposent les objectifs du groupe pourrait avoir des effets sur les indicateurs financiers 2025.

	2025
Hypothèse de trafic à Paris Aéroport % de croissance par comparaison à 2024	Croissance de **+2,5 % à +4,0 %**
CA / Pax Extime Paris % de croissance par comparaison à 2023[16]	Croissance de **+4,0 à +6,0 %** par comparaison à 2023 soit un niveau compris entre 31,8 € et 32,4 €
EBITDA courant % de croissance par comparaison à 2024	Croissance supérieure à **+7,0 %**
Investissements groupe (excl. invest. financiers)	Jusqu'à **1,4** milliard d'euros
Investissements ADP SA (excl. invest. financiers, incl. régulé et non régulé)	Jusqu'à **1,0** milliard d'euros
Ratio Dette financière nette / EBITDA courant incl. croissance ciblée à l'international	**3,5x - 4,0x**
Dividende en % du RNPG au titre de l'année 2025, versé en 2026	Taux de distribution de **60 %** **Plancher à 3,00 € par action** (voir ci-dessous)

Le Conseil d'administration d'Aéroports de Paris, dans sa séance du 30 juillet 2025, a décidé de proposer, sous réserve de l'approbation des actionnaires réunis en assemblée générale, l'ajustement de la politique de distribution du dividende de 60% du résultat net part du groupe au titre de 2025 en introduisant un plancher de 3,00 euros par action. L'introduction de ce plancher dans la politique de dividende du groupe pour 2025 apporte aux actionnaires, sous réserve de leur décision en assemblée générale, un rendement minimum en limitant le risque de volatilité à la baisse sur les dividendes.

[16] *CA / Pax Extime : Chiffre d'affaires par passager dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée.*

Suivi des indicateurs de la feuille de route stratégique 2025 Pioneers

Le tableau ci-après synthétise l'ensemble des indicateurs de la feuille de route stratégique 2025 Pioneers. Les indicateurs ayant été révisés en juin 2024 sont signalés **en gras** (voir le communiqué du 23 juillet 2024 sur les résultats semestriels 2024)

Légende :

Les barres bleues symbolisent la dynamique de déploiement des actions identifiées. Un plus grand nombre de barre indique une dynamique plus vive.

✓ Indicateur déjà atteint à date du présent document.

✗ Indicateurs qui ne seront pas atteints d'ici la fin de l'échéance 2025.

N°	Indicateur de mesure et objectif 2025	Périmètre concerné	Dynamique 2025 de déploiement
ONE AMBITION – Imaginer l'aéroport durable de demain			
1	**Faire partir 65 % des vols à l'heure ou dans un délai de moins de 15 min par rapport à l'heure planifiée**	Aéroports contrôlés	
2	**Réduire de 7% les émissions CO2 moyennes au roulage avion par catégorie d'appareils à Paris-CDG et Paris-Orly**	Paris-Orly et Paris-CDG	
3	Fixer un budget carbone pour le cycle de vie de tous les projets d'investissements de plus de 5 M€	ADP SA, TAV Airports	
4	**Proposer à 50% des passagers au départ vers l'international à Paris-Orly et Paris-CDG une facilitation biométrique dans leur parcours au départ**	Paris-Orly et Paris-CDG	✗
5	Viser l'excellence en matière d'hospitalité • Installer Paris-CDG dans le top 10 du classement Skytrax des meilleurs aéroports mondiaux, ainsi que 4 aéroports dans le Top 50 et 8 aéroports dans le Top 100 • Atteindre une note ACI/ASQ de 4 en matière de satisfaction passagers	 Tous aéroports Aéroports contrôlés, trafic > 3m pax	
6	**Déployer le concept Extime retail et hospitalité à Paris et engager le déploiement de deux pans d'activités dans des terminaux en dehors des plates-formes parisiennes**	Paris et International	✓
7	Installer les plates-formes parisiennes au meilleur niveau européen en matière de correspondance train-avion en augmentant de 50 % à Paris-CDG le nombre de passagers en correspondance train-avion et en le doublant à Paris-Orly	Plateformes parisiennes	
8	Utiliser 10 % d'énergies bas carbone dans les terminaux et côté piste, soit un quasi doublement par rapport à 2019, et 40 % hors atterrissage et décollage	Aéroports contrôlés, niveau ACA ≥ 3 en 2021	
9	Ouvrir le nouveau pôle multimodal de Paris-Orly, avec la mise en service de la gare de la ligne 14, en 2024 et rendre possible la mise en service ou la construction de 8 lignes supplémentaires de transports en commun pour connecter les aéroports franciliens aux territoires riverains	Plateformes parisiennes	✓
10	Préserver 25 % de surfaces pour la biodiversité à Paris-CDG et 30 % à Paris-Orly et Paris-Le Bourget, et doter les aéroports du groupe d'une trajectoire pour améliorer leur indice de biodiversité d'ici 2030	Les 23 aéroports engagés dans la charte Airports for trust	✓
ONE GROUP – Bâtir un groupe mondial, intégré, et responsable			
11	Stabiliser la maturité moyenne de notre portefeuille de concessions à 30 ans	Tous aéroports en contrat de concession (hors Paris)	
12	Ouvrir 100 routes internationales supplémentaires pour accroître la connectivité de nos territoires	Tous les aéroports du groupe	
13	Développer la smartisation des aéroports du groupe avec trois aéroports au niveau "full" et 100 % des autres au niveau "friendly"	Aéroports contrôlés, trafic > 4m de pax	
14	Appuyer la généralisation des procédures de descentes continues entre 2023 et 2025 à Paris-CDG et Paris-Orly	Paris-Orly et Paris-CDG	✓
15	Faciliter la réalisation de 80 % d'achats locaux franciliens, dont 20 % auprès de PME, sous réserve de la législation en matière de commande publique	ADP SA	✓
SHARED DYNAMICS – Innover, accompagner & responsabiliser			
16	Déployer 120 expérimentations en matière d'innovations sociétales, environnementales et opérationnelles d'ici 2025, dont 30 conduisant à une industrialisation	ADP SA, TAV Airports, Hub One	✗
17	Réaliser au moins une opération d'actionnariat salarié d'ici 2025	ADP SA	
18	Prendre en compte un critère RSE dans la rémunération de 100 % des collaborateurs	ADP SA, TAV Airports, AIG	✓
19	Multiplier par cinq le nombre de journées d'engagement citoyen des salariés, en le portant à 5 000 sur la période 2022-2025	ADP SA	
20	Former 100 % des collaborateurs aux bonnes pratiques éthiques et compliance	ADP SA, TAV Airports, AIG	

Calendrier financier[17]

Conférence des résultats semestriels

Une **conférence** (webcast en anglais) aura lieu le **jeudi 31 juillet 2025 à 8h30 (CET).** La présentation peut être suivie en direct aux liens suivants, lesquels sont également affichés sur le site internet du Groupe ADP :

Une **retransmission en direct** de la conférence sera disponible au lien suivant : webcast (en anglais)

L'inscription pour participer à la session de questions-réponses est disponible au lien suivant : inscription à l'appel

Publications financières

Chiffre d'affaires des 9 premiers mois de 2025 - Publication le 23 octobre 2025, après bourse, à 17h45 (CET).

Déclarations prospectives

Ce document ne constitue pas une offre de vente de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays.

Des informations prospectives (y compris, le cas échéant, des prévisions et des objectifs) sont incluses dans ce document. Ces informations prospectives sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables à la date de diffusion du présent document mais qui peuvent cependant s'avérer inexactes et sont, en tout état de cause, sujettes à des risques. Il n'existe donc aucune certitude que les évènements prévus auront lieu ou que les résultats attendus seront effectivement obtenus. Des informations détaillées sur ces risques potentiels et incertitudes susceptibles d'entrainer des différences entre les résultats envisagés et ceux effectivement obtenus sont disponibles dans le dernier document d'enregistrement universel publié et déposé auprès de l'autorité française des marchés financiers (AMF) et, le cas échéant, dans le dernier rapport financier semestriel. Ces documents sont consultables en ligne sur le site internet de l'AMF à l'adresse www.amf-france.org ou celui d'Aéroports de paris à l'adresse www.parisaeroports.fr.

Aéroports de Paris ne s'engage pas et n'a pas l'obligation de mettre à jour les informations de nature prévisionnelle contenues dans ce document pour refléter les faits et circonstances postérieurs à la date de ce document.

Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe. Il est disponible sur le site internet du Groupe : https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf.

Contacts Relations Investisseurs : Cécile Combeau +33 6 32 35 01 46 et Eliott Roch +33 6 98 90 85 14 - invest@adp.fr

Contact Presse : Justine Léger, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Le Groupe ADP exploite et conçoit les aéroports de manière responsable à Paris et dans le monde. En 2024, il a accueilli près de 364 millions de passagers sur son réseau de 26 aéroports, dont plus de 103 millions sur les trois plateformes franciliennes - Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget - où l'expérience passagers est portée par Paris Aéroport. Le Groupe ADP, fort des expertises de l'ensemble de ses collaborateurs à travers le monde dont près de 6 000 à Paris, est déterminé à offrir le meilleur niveau de qualité de service et d'hospitalité à ses passagers tout en poursuivant une stratégie de performance et de décarbonation de toutes ses activités aéroportuaires. Il transforme ses aéroports en hub multi-énergies et multimodaux, pour rendre possible l'aviation décarbonée dans son ensemble et mieux connecter les territoires. A l'international, le Groupe ADP a deux partenariats stratégiques aux géographies complémentaires : TAV Airports en Turquie et au Moyen-Orient et GMR Airports en Inde et Asie du Sud-est. En 2024, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 6 158 millions d'euros et le résultat net part du groupe à 342 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290.
RCS Bobigny 552 016 628.

Retrouvez nos actualités sur **www.groupe-adp.com** | @GroupeADP | Groupe ADP **groupeadp.fr**

[17] *Sous réserve de modifications.*

Annexe 1 – États financiers au 30 juin 2025

Compte de résultat consolidé du 1er semestre 2025

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Chiffre d'affaires	**3 163**	**2 887**
Autres produits opérationnels courants	25	34
Achats consommés	(461)	(442)
Charges de personnel	(664)	(587)
Autres charges opérationnelles courantes	(1 054)	(975)
Dotations aux provisions et dépréciations de créances nettes de reprises	16	26
EBITDA courant	**1 025**	**943**
Ratio EBITDA courant / Chiffre d'affaires	*32,4 %*	*32,7 %*
Dotations aux amortissements et dépréciation d'actifs corporels et incorporels nettes des reprises	(474)	(262)
Quote-part de résultat des entreprises mises en équivalence	(110)	–
Résultat opérationnel courant	**441**	**681**
Autres produits et charges opérationnels non courants	3	6
Résultat opérationnel	**444**	**687**
Produits financiers	254	368
Charges financières	(422)	(447)
Résultat financier	**(168)**	**(79)**
Résultat avant impôt	**276**	**608**
Impôts sur les résultats	(205)	(149)
Résultat net des activités poursuivies	**71**	**459**
Résultat net des activités non poursuivies	–	1
Résultat net	**71**	**460**
Résultat net part du Groupe	**97**	**347**
Résultat net part des participations ne donnant pas le contrôle	(26)	113
Résultat net par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	0,98	3,52
Résultat dilué par action (en euros)	0,98	3,52
Résultat net des activités poursuivies par action part du Groupe		
Résultat de base par action (en euros)	0,98	3,52
Résultat dilué par action (en euros)	0,98	3,52

Bilan consolidé au 30 juin 2025

Actifs

(en millions d'euros)	Au 30/06/2025	Au 31/12/2024
Immobilisations incorporelles	3 546	3 214
Immobilisations corporelles	9 121	9 299
Immeubles de placement	694	693
Participations dans les entreprises mises en équivalence	1 239	1 426
Autres actifs financiers non courants	1 629	1 688
Actifs d'impôt différé	75	73
Actifs non courants	**16 304**	**16 392**
Stocks	146	137
Actifs sur contrats	0	0
Clients et comptes rattachés	1 180	1 049
Autres créances et charges constatées d'avance	378	379
Autres actifs financiers courants	225	234
Actifs d'impôt exigible	28	30
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 741	1 958
Actifs courants	**3 698**	**3 787**
Actifs détenus en vue de la vente	0	0
TOTAL DES ACTIFS	**20 002**	**20 179**

Capitaux propres et passifs

(en millions d'euros)	Au 30/06/2025	Au 31/12/2024
Capital	297	297
Primes liées au capital	543	543
Actions propres	-29	-28
Résultats non distribués	3 629	3 813
Autres éléments de capitaux propres	-372	-210
Capitaux propres - part du Groupe	**4 068**	**4 415**
Participations ne donnant pas le contrôle	1 014	1 097
Total des capitaux propres	**5 082**	**5 512**
Emprunts et dettes financières à long terme	9 558	8 887
Provisions pour engagements sociaux	383	397
Autres provisions non courantes	42	51
Passifs d'impôt différé	504	519
Autres passifs non courants	1 141	812
Passifs non courants	**11 628**	**10 666**
Passifs sur contrats	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	687	790
Autres dettes et produits constatés d'avance	1 511	1 355
Emprunts et dettes financières à court terme	995	1 785
Provisions pour engagements sociaux	34	39
Autres provisions courantes	15	17
Passifs d'impôt exigible	50	16
Passifs courants	**3 292**	**4 001**
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	**20 002**	**20 179**

Tableaux des flux de trésorerie consolidés du 1er semestre 2025

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat opérationnel	**444**	**687**
Charges (produits) sans effet sur la trésorerie	555	202
Charges financières nettes hors coût de l'endettement	(33)	(23)
Capacité d'autofinancement opérationnelle avant impôt	**966**	**866**
Variation du besoin en fonds de roulement	**(54)**	**(86)**
Impôts sur le résultat payés	(138)	(133)
Flux relatifs aux activités non poursuivies	–	–
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	**774**	**647**
Investissements corporels, incorporels et de placement	(478)	(471)
Variation des dettes et avances sur acquisitions d'immobilisations	(62)	(154)
Investissements financiers, filiales et participations (net de la trésorerie acquise)	(6)	(29)
Cessions de filiales (nettes de la trésorerie cédée) et participations	–	–
Variation des autres actifs financiers	12	(21)
Produits provenant des cessions d'immobilisations corporelles	1	6
Produits provenant des cessions de participations non consolidées	5	32
Dividendes reçus	35	27
Flux relatifs aux activités non poursuivies	–	–
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	**(493)**	**(610)**
Encaissements provenant des emprunts à long terme	1 054	583
Remboursement des emprunts à long terme	(1 085)	(618)
Remboursements des dettes de location	(16)	(13)
Subventions reçues au cours de la période	–	5
Produits de l'émission d'actions ou autres instruments de capitaux propres	1	–
Acquisitions/cessions nettes d'actions propres	(1)	–
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(296)	(377)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	(9)	(13)
Variation des autres passifs financiers	–	60
Intérêts payés	(178)	(181)
Intérêts reçus	57	84
Flux relatifs aux activités non poursuivies	–	–
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	**(473)**	**(470)**
Incidences des variations de cours des devises	(31)	3
Incidences des variations relatives à des changements de méthodes	–	–
VARIATION DE TRÉSORERIE ET D'ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(223)**	**(430)**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	*1 955*	*2 341*
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	*1 732*	*1 911*

Annexe 2 – Définitions

La définition et le calcul des indicateurs alternatifs de performance (IAP) ainsi que la segmentation des activités du groupe présentés dans ce communiqué sont publiés intégralement dans le document d'enregistrement universel du Groupe.

Il est disponible sur le site internet du Groupe : https://www.parisaeroport.fr/groupe/finances/information-reglementee-amf.

Indicateurs financiers :

- **L'EBITDA courant** (précédemment désigné « EBITDA ») correspond à la mesure de la performance opérationnelle d'Aéroports de Paris et de ses filiales. Il est constitué du chiffre d'affaires et des autres produits opérationnels courants diminués des achats et charges courantes opérationnelles, à l'exclusion des amortissements et des dépréciations d'actifs corporels et incorporels
- **La marge d'EBITDA** est le ratio correspondant au rapport : EBITDA courant / Chiffre d'affaires.
- **L'endettement financier brut** tel que défini par le Groupe ADP comprend les emprunts et dettes financières à long et à court terme (y compris les intérêts courus et les dérivés passifs de couverture de juste valeur afférents à ces dettes, ainsi que les dettes de location) et les dettes liées aux options de vente des minoritaires (présentées en Autres dettes et en Autres passifs non courants).
- **L'endettement financier net (ou dette financière nette)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier brut diminué, des dérivés actifs de couverture de juste valeur, de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des liquidités soumises à restriction.
- **L'endettement financier net ajusté (ou dette financière nette ajustée)** tel que défini par le Groupe ADP correspond à l'endettement financier net diminué des justes valeurs d'instruments dérivés consentis à des tiers et dont l'exercice ne représente pas une sortie de trésorerie.
- **Le Ratio Dette Financière Nette/EBITDA courant** est le ratio correspondant au rapport : Endettement financier net / EBITDA, il mesure la capacité de l'entreprise à rembourser sa dette sur la base de son EBITDA.

Indicateurs opérationnels :

- **Le CA / Pax Extime Paris** ou **Chiffre d'affaires par passager Extime Paris** correspond au rapport : Chiffre d'affaires dans les activités en zone réservée : Boutiques, bars & restaurants, bureaux de change & détaxe, salons commerciaux, accueils VIP, publicité et autres services payants en zone réservée / Passager au départ à Paris Aéroport.
- **Le trafic groupe** intègre les aéroports opérés par le Groupe ADP en pleine propriété (y-compris Almaty) ou en concession, accueillant du trafic commercial régulier de passagers, à l'exclusion des aéroports sous contrat de gestion. A la date du présent communiqué, il comprend ainsi le trafic des aéroports ci-après. L'historique du trafic de ces aéroports depuis 2019 est disponible sur le site internet de la société.

Sous-groupe	Aéroport	Pays
Paris Aéroport	Paris-Charles de Gaulle	France
	Paris-Orly	France
TAV Airports	Antalya	Turquie
	Almaty	Kazakhstan
	Ankara	Turquie
	Izmir	Turquie
	Bodrum	Turquie
	Gazipasa	Turquie
	Médine	Arabie Saoudite
	Monastir	Tunisie
	Enfidha	Tunisie
	Tbilissi	Géorgie
	Batumi	Géorgie
	Skopje	Macédoine du Nord
	Ohrid	Macédoine du Nord
	Zagreb	Croatie
GMR Airports	Delhi	Inde
	Hyderabad	Inde
	Medan	Indonésie
	Goa	Inde
ADP International	Santiago du Chili	Chili
	Amman	Jordanie
	Antananarivo	Madagascar
	Nosy Be	Madagascar

Annexe 3 – Performance hors éléments ponctuels (performance hors éléments dits "one-offs")

Afin de proposer une analyse de la performance de l'activité du groupe ne prenant pas en compte les évènements ponctuels, c'est-à-dire la performance excluant les éléments se produisant sur une période de temps limitée (éléments dits « one-offs »), Groupe ADP présente ci-dessous :

- la liste des éléments « one-offs » identifiés au 1er semestre 2025 et sur la même période en 2024 ;
- le calcul de l'EBITDA courant hors one-offs, de la marge d'EBITDA hors one-offs et du RNPG hors one-offs pour ces deux exercices.

1er semestre 2024 hors one-offs

en millions d'euros	1er semestre 2024	Détails
EBITDA courant publié	**943**	
Total des éléments one-offs	**-2**	
dont chiffre d'affaires	*6*	*Gain sur avoir*
dont charges courantes	*-8*	*Dégrèvements de taxe foncière à Paris ; dépenses liés aux JOP 2024*
EBITDA courant hors one-offs	**941**	
Marge d'EBITDA courant hors one-offs (en % du CA)	*32,6%*	

en millions d'euros – net des intérêts minoritaires	1er semestre 2024	Détails
Résultat net part du groupe publié	**347**	
Total des éléments one-offs	**-56**	
dont éléments one-offs à l'EBITDA courant	*-2*	
dont dot. aux amortissements et dépréciations	*-56*	*Reprise de provision AIG pour extension de la concession ; Mises au rebut lié à inventaire de la base d'actif à Paris*
dont résultat financier	*1*	*Produits sur FCCBs & autres*
Résultat net part du groupe hors one-offs	**291**	

1er semestre 2025 hors one-offs

en millions d'euros	1er semestre 2025	Détails
EBITDA courant publié	**1 025**	
Total des éléments one-offs	**-1**	
dont chiffre d'affaires	*1*	*Contribution de PS au titre de 2024 comptabilisée en 2025*
dont autres charges et produits	*-2*	*Indemnité reçue*
EBITDA courant hors one-offs	**1 023**	
Marge d'EBITDA hors one-offs (en % du CA)	*32,4%*	

en millions d'euros – net des intérêts minoritaires	1er semestre 2025	Détails
Résultat net part du groupe publié	**97**	
Total des éléments one-offs	**74**	
dont éléments one-offs à l'EBITDA	*-*	
dont dot. aux amortissements et dépréciations	*7*	*Dépréciations d'actifs immobiliers et à l'international*
dont résultat financier	*-2*	*Complément d'une provision à l'international*
dont impôts sur les résultats	*69*	*Surcharge d'impôts sur les sociétés en France et autres*
Résultat net part du groupe hors one-offs	**171**	